

Résumé

À la suite des événements du 11 septembre 2001, nous avons assisté à un renouvellement des efforts pour accélérer l'intégration des économies canadienne et américaine. Cette campagne est axée, d'une part, sur le besoin de renforcer la sécurité en Amérique du Nord et, d'autre part, sur la nécessité de créer une union douanière ou un marché commun entre les deux pays. Ces propositions visent à élargir les accords commerciaux actuels pour y incorporer l'instauration d'un tarif commun pour les pays tiers et à permettre la libre circulation des capitaux et de la main-d'œuvre entre le Canada et les États-Unis. L'étude d'Alan Green traite des conséquences de la réalisation de ce dernier objectif.

L'une des hypothèses qui sous-tend la proposition visant à permettre la libre circulation de la main-d'œuvre entre les deux pays est que nous sommes en présence de deux économies fermées. Or, il n'en est rien. L'auteur explique qu'au cours des 50 dernières années, l'immigration au Canada a été comparable aux sommets atteints au cours des décennies précédentes, tandis que l'immigration des 30 dernières années aux États-Unis a dépassé celle des décennies antérieures du dernier siècle. À l'heure actuelle, l'immigration au Canada représente environ les deux tiers de la croissance de la population. Par conséquent, toute décision concernant la libre circulation de la main-d'œuvre entre les deux pays doit tenir compte des effets de l'immigration et des politiques afférentes sur l'intégration du marché du travail.

La question que se pose Alan Green est donc la suivante : compte tenu de l'importance du rôle joué par l'immigration, quelle politique d'immigration prévaudrait, entre celle du Canada et celle des États-Unis, s'il y avait intégration du marché du travail ? Si l'on se fie uniquement à la taille, on peut raisonnablement supposer que les règles principales concernant le nombre de personnes qui seraient admises et les critères auxquels elles devraient répondre s'inscriraient davantage dans le modèle américain. Cette hypothèse s'avère importante, car les États-Unis, dans les années 1920, ont adopté une approche très différente de celle du Canada. La politique d'immigration américaine a imposé un système de quota qui établissait des pourcentages d'admission selon la nationalité de manière à privilégier les immigrants en provenance des pays du nord-ouest de l'Europe. Pour sa part, le Canada n'a pas établi de quota d'admission, préférant plutôt adopter une politique d'immigration plus souple suivant laquelle le nombre d'immigrants admis annuellement dépendait de la situation du marché du travail au pays. Cette politique était cependant aussi discriminatoire que celle des États-Unis, puisqu'elle favorisait les immigrants en provenance des États-Unis, du Royaume-Uni et des pays du nord-ouest de l'Europe. Le Canada et les États-Unis ont tous deux adopté une politique d'admission plus universelle au cours des années 1960.

Dans cette étude, Alan Green adopte une démarche hypothético-déductive — une méthode de simulation historique — pour analyser les répercussions qu'aurait eues sur l'économie canadienne l'adoption des règles américaines en matière d'immigration par le Canada au début du siècle dernier. Il a retenu trois périodes pour son étude, à savoir les années de la colonisation de l'Ouest (1870-1914), les années de l'entre-deux-guerres (1919-1939) et la période suivant la Seconde Guerre mondiale. Lorsque l'on compare les politiques d'immigration des deux pays, on peut difficilement dire quel aurait été l'effet pour la première période. Il est probable que la population totale au Canada aurait été plus faible, ce qui aurait ralenti la colonisation de l'Ouest. Dans le cas de la deuxième période, l'adoption de la politique de quotas annuels fixes des États-Unis se serait traduite par une perte de souplesse quant au nombre d'immigrants admis. Or, cette souplesse a bien servi le Canada après la Seconde Guerre mondiale, période au cours de laquelle le pays a subi une transformation structurelle majeure, passant d'une économie axée sur les ressources naturelles à une économie industrielle et urbaine. Le fait d'avoir une politique d'immigration indépendante a, en outre, permis au Canada d'instaurer le système de points d'appréciation dans les années 1960. Il n'y a pas de tel système aux États-Unis.

Parallèlement à l'examen des trois périodes, Alan Green se penche sur l'impact de l'immigration sur les changements technologiques dans le secteur de l'agriculture de l'Ouest dans les années 1920 et sur la croissance à long terme du secteur manufacturier. Les conclusions de son étude démontrent que les niveaux d'immigration élevés au Canada ont ralenti la modernisation du secteur agricole dans l'Ouest et ont incité le Canada à emprunter une voie de croissance différente de celle de son voisin du sud.

L'auteur utilise également deux études qui ont été réalisées récemment pour examiner le rôle des immigrants comme facteur d'ajustement dans le processus de changement structurel de l'économie. Ces études arrivent à la conclusion que les immigrants ont facilité la transition de l'économie en abandonnant les secteurs touchés plus rapidement que leurs confrères nés au Canada. Les immigrants ont ainsi permis de diminuer les coûts de la transition et contribué à augmenter le niveau de vie. Compte tenu de ses quotas annuels fixes, la politique d'immigration américaine n'aurait pas pu réagir aussi rapidement au changement structurel.

En conclusion, cette étude indique que l'immigration a fortement influencé le développement socio-économique à long terme au Canada. L'immigration jouera un rôle de plus en plus important dans l'avenir du Canada et, selon Alan Green, il est impératif de conserver notre souveraineté dans ce domaine crucial de la politique nationale.